

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1907)  
**Heft:** 15

**Artikel:** On a bien le temps ! : à M. Benj. Vallotton  
**Autor:** Rigassi, Georges / Vallotton, Benj.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-204158>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 450;  
six mois, Fr. 250. — Etranger, un an, Fr. 720.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Les premiers jours de la liberté.

C'est demain dimanche, 14 avril, l'anniversaire de la naissance du canton de Vaud. Le récit de la mémorable journée de 1803 est trop connu pour que nous le refassions ici, une fois de plus. Le *Conteur* a consacré aussi nombre d'articles aux La Harpe, aux Pidou, aux Monod et aux Muret qui furent les grands hommes de la révolution vaudoise. D'autres patriotes ont laissé dans notre histoire une trace moins lumineuse ; mais leur part dans les événements n'en fut pas moins très grande : ils étaient le peuple, la masse qui bouillonne et qui finit par déborder du vase. Les extraits ci-après du *Bulletin des séances de la Société populaire de Lausanne*, montrent avec quelle ardeur, avec quelle joie ils se préparaient à jouer leur rôle de citoyen.

Séance du 27<sup>me</sup> jour de la liberté vaudoise (20 février 1798). — Présidence du citoyen *Develey*. — Le citoyen *Picard*, étudiant, demande que, par reconnaissance pour eux, l'assemblée rappelle dans leurs foyers ceux que les barbares oligarques forcèrent de s'expatrier dans les années de proscriptions et de terreur. Il propose de se procurer le buste du général Amédée La Harpe, mort en Italie, de même que celui de Bonaparte, et de les placer à côté de Tell. — Adopté.

On décide que le comité de réunion invitera le citoyen Fréd.-César La Harpe, qui est à Paris, à rentrer dans sa patrie « pour jouir de son ouvrage et de la reconnaissance de tous ses concitoyens ».

Le citoyen *Raymond* s'élance à la tribune, et « plein du noble enthousiasme qu'inspire la liberté », s'écrie :

« Citoyens, il ne nous suffit pas d'avoir chassé les tyrans, il faut en détruire les restes. Notre cathédrale est pleine de monuments élevés à l'orgueil, des tombeaux de princes, d'évêques, de nobles hommes qui furent tous inutiles dans le monde pendant leur vie, et à qui il y aurait de l'infamie à accorder encore une place pendant leur mort. Invitons l'assemblée provisoire à faire disparaître ces monceaux de pierre, que l'art n'a pas même rendus recommandables, mais qui ne sont que des monuments de la lâcheté et de l'esclavage de nos aïeux. Invitons-la à les remplacer par les grands hommes, qui furent les pères de la liberté et les bienfaiteurs du monde. »

28<sup>me</sup> jour de liberté vaudoise. — La Société populaire apprend avec indignation qu'un traité du nom de Cornaz, de Moudon, s'était glissé dans le sein de l'Assemblée provisoire et que, vendu aux Bernois, il entretenait avec eux une correspondance criminelle. Bien qu'il se soit enfui, ayant été démasqué, la Société populaire demande que son nom soit voué à l'infamie et décide d'envoyer une députation à l'Assemblée provisoire, pour l'inviter à l'effacer de la liste des citoyens.

Le citoyen *Dubuis* rapporte que Messieurs de Montagny et Senarens se sont plaints au comité de surveillance de ce que des patriotes ont

eu l'audace de venir briser les armoires, « seuls restes de leur vieille noblesse ». »

« A cette horrible nouvelle, écrit ironiquement le secrétaire de la Société populaire, tout s'émout dans le noble comité : c'est une affaire criminelle, un attentat aux propriétés, aux droits sacrés des individus ; il y va de la tête des citoyens qui ont osé commettre ce crime de lèse-orgueil. On ordonne la saisie des citoyens Raymonds et Laune, exécrables auteurs de ce forfait. Cependant, deux citoyens, membres de ce comité, sentant le ridicule de cet ordre, plaident en faveur de la raison, et font annuler le décret. »

Ainsi que d'autres, les patriotes de 1798 avaient un faible pour les monuments... hors de la cathédrale. Ils adoptèrent l'idée, émise par le citoyen *Falconnier*, d'ériger un monument aux deux hussards français tués à Thierrens. Ils décidèrent aussi, sur la proposition du citoyen *Joseph*, de rappeler, par un monument à éléver sur la place de la Palud, la mémoire des Vaudois morts dans les journées des 2, 3, 4 et 5.

« Comme nous ne sommes pas riches, ajoutait le citoyen *Joseph*, je demande que l'aristocratie fasse les frais de ce monument qui embrasera nos neveux d'une saine émulation. »

L'aristocratie fit la sourde oreille, et la statue de la Justice sur la fontaine continue d'orner seule notre vieille place de marché.

Le 29<sup>me</sup> jour, une musique guerrière annonça l'ouverture de la séance. On présente à la Société le citoyen *Will*, auteur du pamphlet adressé aux Bernois susceptibles de raison, dont le *Conteur* a publié dernièrement une analyse. Will fait connaître son dévouement à la cause des Vaudois et s'excuse d'être né Bernois. Le président *Develey* lui donne l'accolade, ainsi qu'à son jeune fils, au milieu des acclamations de l'assemblée.

Dans les séances suivantes, la Société populaire entendit des discours du citoyen *François*, professeur, sur la féodalité, puis sur les jeux civiques qu'il désirait qu'on introduisit dans la République ; du citoyen *Boisot*, l'aîné, sur les qualités nécessaires aux électeurs ; du libraire *Mourer*, sur l'abus des personnalités ; du citoyen *Bourillon*, sur le rôle des ministres pour éclairer le peuple sur ses droits ; du citoyen *Louis Corboz*, qui présenta l'aristocratie et la démocratie comme deux soeurs bien dissemblables, et qui accompagna cette comparaison d'un si grand nombre de réflexions philosophiques, que ses auditeurs y mirent un frein par des applaudissements qui couvraient la voix de l'orateur. Il descendit de la tribune avec la moitié d'un discours rentré et la Société apprit par le secrétaire que, dans la suite de sa harangue, le citoyen *Louis Corboz* offrait un louis à qui ferait la meilleure comédie sur la démocratie aux prises avec l'aristocratie.

Le président invita le citoyen *Corboz* « à entreprendre lui-même ce charmant ouvrage, son discours prouvant que personne n'a mieux que lui le talent d'amuser ».

Les citoyens *Joseph* et *Gaspard Fiaux* délassaient l'assemblée par des couplets de leur composition.

Mais des affaires plus graves réclament l'at-

tention des patriotes. Il s'agit d'organiser les assemblées primaires, c'est-à-dire le corps électoral. Déjà certains aristocrates lausannois ont essayé d'enlever le droit de vote aux non-bourgeois, mais leur tentative échoue. Le citoyen *Raymond*, toujours bouillant, déclare qu'il préfère ne pas voter, plutôt que de voter dans une assemblée comptant des nobles, amis de Berne.

Ce fut *Verdeil*, qui présidait alors la séance de la Société populaire, qui lui fit comprendre que le premier devoir des patriotes était précisément de ne pas se dérober.

Les Lausannoises de 1798 ne se montraient pas moins enflammées que leurs maris et leurs frères pour la liberté et pour l'établissement de la République vaudoise. Elles firent à la Société populaire un don de 50 livres pour les frais de sa salle. En retour, les patriotes leur votèrent une mention honorable et les invitérent « à recevoir l'accolade universelle ».

Lecteurs, buvons un coup à la mémoire de ces vaillantes femmes, à la mémoire de tous les artisans de notre émancipation.

**Les surprises du divorce.** — Entre deux mariés, dont l'un a divorcé il y a deux ans.

— Le divorce, fait l'autre, ah oui, parlez-m'en. Encore une fichue invention que celle-là !

— Et pourquoi donc ?

— Pourquoi ?... Pourquoi ?... Sans le divorce, tu serais encore le mari de ta femme et moi... je serais tranquille.

**Au clair.** — Un brave campagnard se trouvait à table entre deux jeunes blancs-becs qui le persiflaient.

— Je vois bien, messieurs, que vous vous moquez de moi. Je vous dirai bien franchement que je ne suis pas précisément un sot, ni absolument un fat ; je suis comme qui dirait entre deux.

## On a bien le temps !

A M. BENJ. VALLOTTON.

I

Toujours et partout dans notre canton,  
Qu'on soit sous la blouse ou la redingote,  
Depuis Le Sépey jusques à Grandson,  
Qu'on aille au bureau, qu'on porte la hotte,  
Eté comme hiver, on va répétant :  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps ! »

II

L'habile avocat qui de blanc fait noir,  
L'agent de police aux goûts pacifiques  
Et le vigneron avec son fossoir,  
Les joyeux copains, les mélancoliques,  
Tous vont à la pinte, en se chuchotant :  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps ! »

III

Avant d'entreprendre un raisonnement  
Ou de proclamer qu'on est patriote,  
Avant de rejoindre un enterrement  
Ou d'aller payer une forte note,  
On répète encor ces mots innocents :  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps ! »

## IV

Lorsque le dimanche un zélé pasteur  
Menace et gémit du haut de sa chaire,  
Disant que chaque homme est un grand pécheur  
Et que de prier, c'est la grande affaire,  
Beaucoup de Vaudois disent en sortant :  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps ! »

## V

Avant de voter d'importantes lois  
Et de pénétrer dans l'austère enceinte,  
Avant de livrer d'éloquents tournois,  
Avant de vouloir supprimer l'absinthe,  
Nos bons députés disent, indulgents :  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps ! »

## VI

Seuls, les amoureux qui, l'espoir au cœur,  
Marchent dans un rêve et vivent d'eau fraîche,  
Ne répètent point ce refrain vainqueur :  
De beaucoup s'aimer, chacun se dépêche.  
Dans deux jolis yeux on voit le printemps,  
Et de prendre un verre, on n'a pas le temps !

GEORGES RIGASSI.

Côté des hommes.

Dans notre numéro du 30 mars, nous avons donné l'horoscope des dames nées en avril. Voici maintenant celui des messieurs :

« Ceux qui naissent en avril sous le signe du taureau, ont le front grand et large, le visage long, d'une inclination efféminée, l'esprit fin et l'humeur mélancolique ; ils sont d'un tempérament sanguin, luxueux, aimant la bonne chère et l'amour, mais généreux et bienfaisants. »

**Collaboration.** — On demande à l'un des deux auteurs d'un livre qui n'a pas réussi quelle a été la part de collaboration de chacun.

— Eh bien, moi j'ai été le collabo et lui le rateur.

**Galanterie.** — Quelle différence y a-t-il entre moi et une pendule ? demandait une dame à un vieux monsieur.

— La pendule marque les heures et vous, belle dame, les faites oublier.

**Ingratitude.** — Comment, docteur, vous me comptez cinq francs la visite ?

— Mais, madame, c'est le prix que je demande à tout le monde.

— Oui, mais je me permettrai de vous faire observer que c'est moi qui ai apporté le typhus dans le quartier. Et il y en eut, des malades !

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS**LA LESSIVE**

Vieux conte genevois par M.-A. Mühlhauser

## FIN

Aussi j'attends ; mais quand tout le bagage, Rangé, compté, divisé par paquet, Est par chacun, en raison du partage, Mignardement placé dans le buffet, Alors je vis, je respire à mon aise ; Tout est en place, et bien dans ma maison ; Je ne crains plus que mon propos déplaise, Je peux parler, et peux avoir raison, Même, oh bonheur ! causant avec ma femme ! Elle est tout autre, et j'en suis enchanté. Convenons-en, il faut une grande âme Pour abdiquer ainsi la royauté ! Grâce à ses soins, au sein de mon domaine, Je vois briller l'ordre et la propreté ; Durant le trouble, arbitre et souveraine, Fatigue, ennuis, elle a tout supporté ; Et quand la paix est le fruit de sa peine Elle me livre alors l'autorité ! Ah ! qu'il faut bien avoir de belles âmes Pour concevoir une telle action !

Education moderne.

**P**OPOL est rentré de l'école avec un « bleu » au front. A la récréation, il a voulu défendre un de ses camarades, timide et de nature débile, contre les brutalités d'un autre camarade qui ne prend plaisir qu'à expérimenter sur les faibles la force extraordinaire de ses biceps.

— Alors, Popol, qu'est-ce que cela signifie, demande le père ; tu as fait encore quelque gaminerie ? Tu es tombé ?

Popol, tremblant sous le regard sévère de l'auteur de ses jours, n'ose lever les yeux et, à demi-voix : « Non, papa, je ne suis pas tombé... je me suis... battu... »

— Tu t'es battu ! J'aime mieux ça. Et pourquoi t'es-tu battu ?

Popol raconte la scène.

— Petit imbécile ! Qu'avais-tu besoin de te mêler de ça. Est-on bête à ce point que de se battre pour les autres. Ça ne se fait plus ; aujourd'hui, chacun pour soi. Que lui dois-tu donc, à cette mazette d'Henri ? Que peut-il, en revanche, pour toi, faible, débile comme il l'est ? Qu'il se défende lui-même. S'il gagne, tant mieux ; s'il perd, tant pis... »

— Mais, mon ami, intervient la maman, il me semble... »

— Ah ! ma chère, je t'en prie... D'abord les dames ne comprennent rien à cela. Tous ces beaux sentiments, ces dévouements, ces interventions généreuses, c'est de l'histoire ancienne. On ne gagne pas son pain à ce jeu-là, de nos jours. L'avenir est aux forts en bras et aux habiles ; et c'est à son seul profit qu'on doit dépendre sa force et son habileté. Il ne faut plus se laisser faire ; il faut répondre du tac au tac. Hardi ! pan !... pan !... Quand on est deux en présence, dans une affaire, il faut ou chercher à terrasser son concurrent ou s'associer avec lui pour en rouler un troisième ; quitte, le coup fait, à rouler le second, afin d'éviter le partage.

— Eh bien, mon ami, c'est charmant, mes félicitations, les scrupules ne t'étouffent pas, au moins, reprend la maman, ébahie et scandalisée. Que voilà de jolis principes à inculquer à Popoli !

— Je veux son bien, à Popol, moi. Je ne veux pas qu'il soit une de ces poules mouillées, un de ces râviseurs de clair de lune, se nourrissant de belles pensées et de généreuses intentions. Il ira loin avec tout ce fatras ! Je te l'ai dit, la page est tournée ; nous en sommes à un autre chapitre, à présent.

— Au chapitre des coups de poing...

Usurpateurs, apprenez de nos femmes Ce qu'on doit faire après un remolion !

Et toi, voisin, qui maudis la lessive Comme une époque où l'on est étrillé, Pense au plaisir, quand le dimanche arrive, De te montrer si bien requinquiller. Choyé, gâté, tu vois tout prêt d'avance : Lorsque tu veux être sur ton trente-un, Ta femme est là comme une providence A qui nul soin ne peut être importun. Heureux celui qui par bonne fortune Fait la lessive au plus trois fois par an ! En faire deux est un bien joli plan ! Trop fortuné qui peut... n'en faire qu'une.

**Titromanie.** — Un petit crevé qui n'a aucun titre à l'attention publique ne peut s'en consoler. Il s'est fait faire des cartes de visite ainsi :

Anatole X...

Membre du « Suffrage universel ».

**Ah !... bon... bon...** — Une maman conduit sa fille chez un médecin spécialiste pour les maladies d'oreilles.

— De quelle oreille est-elle sourde ? demande le praticien.

— Principalement des deux, monsieur le docteur.

— Parfaitement, au chapitre des coups de poing. Il n'y a que cela qui compte, à présent. L'amour du prochain, la solidarité humaine, tout ça c'est bon pour les pasteurs et les orateurs de cantine ; ça entre par une oreille et ça sort par l'autre, ces beaux discours. Et les scrupules ! Voilà encore qui vous fait de belles jambes ! Ce que vous hésitez à entreprendre, par scrupule, un autre le tente, y gagne quelques beaux billets de mille, et vous traite d'imbécile parce que vous vous êtes laissé souffrir l'affaire. Et tout le monde fait chorus. Sans compter que c'est à ceux-là, aux habiles et aux forts, que vont les plus grands coups de chapeau, que la considération publique fait sa cour. Voilà ! Ma chère, malgré tout ce que tu diras, c'est comme cela aujourd'hui et pas autrement. Il faut marcher avec son temps !

\*

Eh bien, Popol, mon petit ami, te voilà fixé. Qu'importe, si tu as zéro de français, d'histoire, de géographie, d'arithmétique, même — car, pour dépoiller son prochain, il n'est pas besoin de savoir aussi bien compter que pour économiser — pourvu que tu aies dix de boxe et que tu connaisses tous les secrets du ju-jitsu.

Et puis, laisse-moi donc la lecture de ces belles épopées du temps jadis, dont ton grand-papa, jeune de cœur malgré ses quatre-vingts ans, la larme à l'œil, tout vibrant d'un noble enthousiasme, te faisait le récit enchanteur, en te sautant sur ses genoux. Tout ça, c'est du temps perdu ; et le temps c'est de l'argent, aujourd'hui plus que jamais. Lis plutôt ces terrifiantes histoires d'apaches ; initie-toi aux combinaisons redoutables des « trusts », où l'on voit quelques privilégiés de la fortune jongler avec les millions et les milliards, trafiquer à leur seul profit du bien de tous, à l'ombre protectrice des lois. Ou bien encore, délecte-toi à la lecture de ces grands scandales sensationnels, qui étaient au soleil, avec force détails, toutes les turpitudes et toutes les hontes de ce monde, et dont les tristes héros disputent aux bienfaiteurs de l'humanité les palmes de la popularité et de la gloire. Les colonnes des journaux sont débordantes de ces récits-là ; ce n'est pas cher ; pour cinq centimes, tu en auras ton soufflé. Et voilà ce qu'il importe de savoir pour être un homme.

Si tu veux réussir dans la vie, ne l'oublie pas, mon petit Popol, laisse les autres se débrouiller tout seuls et, pour ce qui te concerne, tu sais, pas de quartier, hardi !... pan !... pan ! J. M.

**Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.**

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)

## I

UN MAUVAIS MÉNAGE.

**N**on loin des murs de Grandson ; célèbres par la victoire que les Suisses remportèrent sur le superbe Charles de Bourgogne, on découvre au bord opposé du lac, les tours du château d'Estavayer, qui se réflechissent dans l'onde, avec les arbres qui les environnent. Ce séjour fut, vers le milieu du quatorzième siècle, celui d'un tyran et d'une victime. C'est là que le farouche Gérard<sup>2</sup>, et à sa triste compagnie, la belle et trop sensible Catherine, traînèrent des jours voués au malheur.

<sup>1</sup> Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

<sup>2</sup> Gérard, sire d'Estavayer, mari de Catherine de Belp. Il habitait le château d'Estavayer, comme châtelain pour le comte de Romont, prince de la maison de Savoie. Mais la demeure ordinaire des seigneurs d'Estavayer étoit à Moudon, où elle se voit encore à droite en sortant de la ville, par la porte de Genève, dans une position isolée et riante qui tient à une sorte de Fauxbourg. L'écusson armoiré de cette famille s'y voit encore sculpté sur les murs, ou peint dans la boiserie des plafonds. (?) Le dernier rejeton de cette maison, dans le canton de Berne, étoit une femme, qui fut mariée à M. Bergier, seigneur de Forel.